



## CALCUL DES HONORAIRES DE TRANSACTION

### VENTES

- ⇒ **ESTIMATION** **GRATUITE** (analyse comparative de marché)
- ⇒ **APPARTEMENTS ET VILLAS**  
En fonction du montant du prix de vente :
- |                             |          |
|-----------------------------|----------|
| - A partir de 375 000 € TTC | 4,5 % HT |
| - 200 000 € à 375 000 € TTC | 5 % HT   |
| - 90 501 € à 199 999 € TTC  | 6 % HT   |
| - 50 001 € à 90 500 € TTC   | 8 % HT   |
| - 0 € à 30 500 € TTC        | 11 % HT  |
- ⇒ **TERRAINS A BATIR** 11 % HT sur le montant TTC.
- ⇒ **LOCAUX / MURS COMMERCIAUX** 11 % sur le montant TTC de la cession & loyer.  
Etablissement du bail commercial : 381 € HT forfaitaire.
- ⇒ **PROMOTION / RENOVATION LOURDE** suivant : contrat, mission (pose de panneaux de vente sur site, entretien, intervention auprès des entreprises, des notaires, des administration ...), éloignement, mandat exclusif ou mandat simple, programme partiel ou en totalité entre 7 et 10 % HT.

### LOCATIONS

- ⇒ **HONORAIRES DE LOCATION** 9 % HT sur le montant annuel des loyers TTC à partager par moitié égale entre propriétaire et locataire
- ⇒ **FRAIS D'ETAT DES LIEUX** (comprend celui d'entrée et de sortie)

	NON MEUBLE		MEUBLE	
	PRIX HT	PRIX TTC	PRIX HT	PRIX TTC
- Studio / T1 bis	75 € HT	90 € TTC	100 € HT	120 € TTC
- T2	80 € HT	96 € TTC	110 € HT	132 € TTC
- T3	85 € HT	102 € TTC	120 € HT	144 € TTC
- T4	90 € HT	108 € TTC	130 € HT	156 € TTC
- Villa T5/T6	100 € HT	120 € TTC	150 € HT	180 € TTC

### GESTION

Le mandataire aura droit à une rémunération à la charge du mandant fixée à 6% HT sur les sommes encaissées.  
En sus de cette rémunération, le mandataire aura droit à une commission de transaction de location : 4 % HT du loyer annuel hors charges facturé au propriétaire et une somme identique facturée au locataire ; comprenant tous frais engagés par le mandataire pour la recherche et la sélection d'un locataire.